

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le ministre d'État

Paris, le 09 MAI 2008



Réf. : 08007626

Monsieur le Député-maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le fait que les TGV qui emprunteront la première phase de la branche Est de la ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône lors de sa mise en service, fin 2011, ne pourront circuler sur la ligne Mulhouse-Müllheim, entre la France et l'Allemagne. Cette ligne ne présente pas en effet des caractéristiques techniques suffisantes pour faire circuler les TGV.

Je prends bonne note de votre suggestion de prévoir la mise à niveau de cette ligne à l'occasion de la mise en service de la LGV.

Je vous signale d'ores et déjà que, dans le cadre du contrat de projet Etat-Région conclu avec l'Alsace pour la période 2007-2013, il a été convenu de procéder à la modernisation de cette ligne actuellement empruntée par des trains de fret, en vue de favoriser la circulation de trains TER. L'objectif poursuivi par les collectivités locales consiste à établir quelques liaisons régulières entre les deux pays.

Cette étape permettra d'apprécier l'ampleur du trafic que cette nouvelle liaison pourra assurer. Elle éclairera donc utilement les discussions qui auront prochainement lieu sur les dessertes à court ou moyen terme que permettra la mise en service de la branche Est de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône.

Dans ces conditions, il me semble prématuré d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour du prochain Conseil des ministres conjoints franco-allemand qui sera effectivement centré sur les thèmes de l'énergie et du climat mais sans une approche spécifique du domaine des transports.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Louis BORLOO

Monsieur Eric STRAUMANN  
Député du Haut-Rhin  
Conseiller Général du Canton d'Andolsheim  
Maire de Housen  
13, rue Principale – 68125 HOUSSEN